

Fiche de données de sécurité

conformément au SIMDUT

D-501 HV

Date de révision: 12.11.2025

Code du produit: 10702

Page 1 de 9

1. Identification**Identificateur de produit**

D-501 HV

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Adhésifs, produits d'étanchéité

Utilisations déconseillées

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Fabricant**

Société:	DINOL GmbH	
Rue:	Pyrmonter Strasse 76	
Lieu:	D-32676 Luegde	
Téléphone:	+ 49 (0) 5281 982980	Téléfax: + 49 (0) 5281 9829860
E-mail:	msds@dinol.com	
Interlocuteur:	Labor	
Internet:	www.dinol.com	
Service responsable:	msds@dinol.com	

Fournisseur

Société:	DINOL U.S. Inc.	
Rue:	8500 Cotter Street, Lewis Center	
Lieu:	USA-43035 Ohio	
Téléphone:	740-548-1656	Téléfax: 740-548-1657
E-mail:	info@dinolus.com	
Internet:	www.dinol.com	

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence: 3E Company Emergency +1-866-404-4230

2. Identification des dangers**Classification de la substance ou du mélange****SIMDUT 2015**

Cancérogénicité: Carc. 2
Sensibilisation respiratoire ou cutanée: Resp. Sens. 1
Sensibilisation respiratoire ou cutanée: Skin Sens. 1

Éléments d'étiquetage**SIMDUT 2015**

Mention d'avertissement: Danger

Pictogrammes:

**Mentions de danger**

Peut provoquer une allergie cutanée.
Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
Susceptible de provoquer le cancer.

Fiche de données de sécurité

conformément au SIMDUT

D-501 HV

Date de révision: 12.11.2025

Code du produit: 10702

Page 2 de 9

Conseils de prudence

Se procurer les instructions avant utilisation.
 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/auditive.
 Porter un équipement de protection respiratoire.
 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment .
 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
 En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
 Garder sous clef.

Autres dangers

Aucune information disponible.

3. Composition/information sur les ingrédients
Mélanges
Composants pertinents

N° CAS	Dénomination chimique	Quantité
1333-86-4	Carbon Black	30 - < 60 % (*)
101-68-8	diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle; diphénylméthane-4,4'-diisocyanate	0.1 - < 1 % (*)
107-66-4	Dibutyl hydrogen phosphate	0.1 - < 1 % (*)
77-58-7	dilaurate de dibutylétain dibutyl[bis(dodecanoyloxy)]stannane	0.1 - < 1 % (*)

(*) La concentration réelle est retenue en tant que secret industriel.

Information supplémentaire

Pour le texte intégral des phrases H et EUH: voir la rubrique 16.

4. Premiers soins
Description des premiers secours
Indications générales

Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.
 Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit.
 En cas de perte de conscience avec respiration intacte placer la victime dans une position latérale de sécurité et consulter un médecin.

Après inhalation

Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile.

Après contact avec la peau

Changer les vêtements imprégnés.
 Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.

Après contact avec les yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 Demander immédiatement un avis médical.

Après ingestion

En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente).
 NE PAS faire vomir.

D-501 HV

Date de révision: 12.11.2025

Code du produit: 10702

Page 3 de 9

Appeler immédiatement un médecin.
Allonger la victime au calme, la couvrir et la maintenir au chaud.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Aucune information disponible.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Aucune information disponible.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie
Agents extincteurs
Agents extincteurs appropriés

mousse résistante à l'alcool, Dioxyde de carbone (CO₂), Poudre d'extinction. Brouillard d'eau.

Agents extincteurs inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

Dangers spécifiques du produit dangereux

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

Information supplémentaire

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau.
L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel
Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence
Remarques générales

Assurer une aération suffisante.
Utiliser un équipement de protection individuel
Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Pour les secouristes

Pour des informations complémentaires, voir section 8 de la FDS.

Les précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage
Pour la rétention

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).
Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).
Traiter le matériau recueilli conformément à la section Élimination.

Pour le nettoyage

Assurer une aération suffisante.
Bien nettoyer les surfaces contaminées.
Ne pas rincer avec de l'eau.

Autres informations

Aucune information disponible.

Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir rubrique 7
Protection individuelle: voir rubrique 8
Évacuation: voir rubrique 13

D-501 HV

Date de révision: 12.11.2025

Code du produit: 10702

Page 4 de 9

7. Manutention et stockage
Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention
Consignes pour une manipulation sans danger

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.
Si l'aspiration locale n'est pas possible ou insuffisante, assurer dans la mesure du possible une bonne ventilation de la zone de travail.

Préventions des incendies et explosion

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Information supplémentaire

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités
Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

Conseils pour le stockage en commun

Non indispensable.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

température maximale de stockage : < 35°C
température minimale de stockage : > 0°C
température de stockage: : 0 - 35°C

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle
Paramètres de contrôle
Valeurs limites (maximales) d'exposition professionnelle (ACGIH)

N° CAS	Substance	ppm	mg/m ³	Catégorie	Origine
1333-86-4	Carbon black (inhalable fraction)		3	TWA (8 h)	ACGIH-2024
107-66-4	Dibutyl phosphate (inhalable fraction and vapor)	0.6	5	TWA (8 h)	ACGIH-2024
101-68-8	Methylene bisphenyl isocyanate	0.005	0.051	TWA (8 h)	ACGIH-2024

Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Assurer une aération suffisante.
Lors d'une manipulation à découvert, utiliser si possible des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.
Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Fiche de données de sécurité

conformément au SIMDUT

D-501 HV

Date de révision: 12.11.2025

Code du produit: 10702

Page 5 de 9

Protection des yeux/du visage

Lunettes avec protections sur les côtés (DIN EN 166)

Protection des mains

Porter les gants de protection homologués (EN ISO 374):

FKM (caoutchouc fluoré) période de latence: 480 min.

NBR (Caoutchouc nitrile) période de latence: 480 min.

Epaisseur du matériau des gants : > 0,12 mm

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Remplacer en cas d'usure.

Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.

Protection de la peau

Porter des chaussures et des vêtements de travail antistatiques.

Protection respiratoire

Travailler dans des zones bien ventilées ou avec un masque respiratoire à filtre.

Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire. appareil respiratoire à filtre anti-gaz (EN 141)., Matière/fluide filtrant: A/P2

9. Propriétés physiques et chimiques
Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	Pâte
Couleur:	noir
Odeur:	caractéristique
Seuil olfactif:	non déterminé

Testé selon la méthode

Point de fusion/point de congélation:	non déterminé
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	270 °C
Inflammabilité:	non applicable
Limite inférieure d'explosibilité:	non déterminé DIN 51649
Limite supérieure d'explosibilité:	non déterminé DIN 51649
Point d'éclair:	164 °C
Température d'auto-inflammation:	300 °C
Température de décomposition:	non déterminé
pH-Valeur:	non déterminé
Viscosité cinématique:	non déterminé
Hydrosolubilité:	Non miscible
Solubilité dans d'autres solvants non déterminé	
Coefficient de partage n-octanol/eau:	non déterminé
Tension de vapeur:	non déterminé
Densité (à 20 °C):	1,13 - 1,18 g/cm ³
Densité de vapeur relative:	non déterminé
Caractéristiques des particules:	non applicable

Autres données
Informations concernant les classes de danger physique

 Dangers d'explosion
non déterminé

Combustion entretenue:

Aucune donnée disponible

 Propriétés comburantes
non déterminé

Fiche de données de sécurité

conformément au SIMDUT

D-501 HV

Date de révision: 12.11.2025

Code du produit: 10702

Page 6 de 9

Autres caractéristiques de sécurité

Point de ramollissement:

non déterminé

Viscosité dynamique:

non déterminé

Information supplémentaire

Aucune information disponible.

10. Stabilité et réactivité
Réactivité

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

Risque de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

Conditions à éviter

Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

Matériaux incompatibles

Aucune information disponible.

Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

11. Données toxicologiques
Informations sur les effets toxicologiques
Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ETAmél calculé

ATE (orale) > 5000 mg/kg; ATE (cutanée) > 2000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) > 20 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) > 5 mg/l

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
1333-86-4	Carbon Black				
	orale	DL50 > 15400 mg/kg	Rat	GESTIS	
	cutanée	DL50 > 3000 mg/kg	Lapin	GESTIS	
101-68-8	diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle; diphenylméthane-4,4'-diisocyanate				
	orale	DL50 9200 mg/kg	Rat	GESTIS	
	inhalation vapeur	ATE 11 mg/l			
	inhalation poussières/brouillard	ATE 1,5 mg/l			

Irritation et corrosivité

Corrosion cutanée/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Fiche de données de sécurité

conformément au SIMDUT

D-501 HV

Date de révision: 12.11.2025

Code du produit: 10702

Page 7 de 9

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
(diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle; diphénylméthane-4,4'-diisocyanate)

Peut provoquer une allergie cutanée. (diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle;
diphénylméthane-4,4'-diisocyanate)

Effets cancérigènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Susceptible de provoquer le cancer. (Carbon Black; diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle;
diphénylméthane-4,4'-diisocyanate; Dibutyl hydrogen phosphate)

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations sur les voies d'exposition probables

Aucune information disponible.

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Aucune information disponible.

Information supplémentaire référentes à des preuves

Aucune information disponible.

Expériences tirées de la pratique

Aucune information disponible.

Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien**

Potentiel de troubles endocriniens Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Pas de données disponibles pour la réalisation de la préparation / du mélange.

12. Données écologiques**Persistance et dégradation**

Pas de données disponibles pour le mélange.

Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponibles pour le mélange.

Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles pour le mélange.

Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Pas de données disponibles pour le mélange.

13. Données sur l'élimination**Méthodes de traitement des déchets**

Fiche de données de sécurité

conformément au SIMDUT

D-501 HV

Date de révision: 12.11.2025

Code du produit: 10702

Page 8 de 9

Recommandations d'élimination

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.
Ne pas mélanger à d'autres déchets.

L'élimination des emballages contaminés

Éliminer en observant les réglementations administratives.

14. Informations relatives au transport
Canadien TMD
Appellation réglementaire:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport maritime (IMDG)
Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Classe(s) de danger relative au transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Marine polluant:

no

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)
Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Classe(s) de danger relative au transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Risques pour l'Environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT:

Non

15. Informations sur la réglementation
Réglementation canadienne
Inventaire LIS/LES

La substance/préparation figure dans les inventaires nationaux suivants: DSL/NDSL

Information supplémentaire

Ce mélange contient les substances suivantes extrêmement préoccupantes (SVHC) qui ont été incluses dans la liste des substances candidates conformément à l'article 59 de REACH: aucune

: 602330

16. Autres informations
Modifications

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 2,8,9,16.

Fiche de données de sécurité

conformément au SIMDUT

D-501 HV

Date de révision: 12.11.2025

Code du produit: 10702

Page 9 de 9

Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service
LC50: Lethal concentration, 50%
LD50: Lethal dose, 50%

Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

Cette fiche de données de sécurité contient uniquement des informations relatives à la sécurité et ne remplace pas les informations ou les spécifications du produit.

(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)